

LE RETRAIT D'HOMOLOGATION D'UN ITINÉRAIRE EN GR® OU GR® DE PAYS

I. L'ITINÉRAIRE CONCERNÉ :

- GR® / Nom éventuel :
- GR® de Pays avec une seule boucle/ Intitulé :
- GR® de Pays constitué en réseau de boucles¹ / Nom générique :

¹ Dans le cas d'un GR® de Pays composé de plusieurs boucles conçues à partir d'une seule identité thématique, la demande de retrait peut porter sur une ou plusieurs boucles seulement. Merci alors de compléter le tableau suivant :

Numéro de la boucle	Intitulé proposé

• Schéma de cohérence d'appartenance :

- National Régional Départemental

Est-il support d'un sentier européen/GR® E XX? oui non

Si oui, préciser lequel (numéro du sentier européen) :

II. LE DEMANDEUR :

- La Commission départementale Sentiers et Itinéraires de :
représentée par :
- Le Conseil Départemental de :
- le Comité départemental de Tourisme de :
- Le SIVOM / la Communauté de communes de :
- Autres :

III. LES MOTIFS EN FAVEUR DU RETRAIT :

- Balisage disparu ou peu entretenu Chemin difficile d'accès par manque d'entretien
- Fermeture des hébergements Itinéraire peu ou plus fréquenté
- Volonté de limiter la densité du réseau existant
- Autre (précisez) :
-
-

III. PRÉCISER L'IMPACT DU RETRAIT DE CETTE HOMOLOGATION SUR LA COHÉRENCE GLOBALE DU RÉSEAU D'ITINÉRAIRES PRÉSENT SUR LE TERRITOIRE :

.....

.....

.....

.....

LE RETRAIT D'HOMOLOGATION D'UN ITINÉRAIRE EN GR® OU GR® DE PAYS

- Observations:
-
-
-
-

IMPORTANT :

Tout retrait d'homologation se traduit obligatoirement:

- sur le terrain par l'enlèvement de toutes les mentions GR® ou GR® de Pays (balisage et sigle et mentions sur les poteaux de signalétique).
- par le retrait du tracé du websig fédéral et le cas échéant par le retrait ou la modification du topo-guide décrivant l'itinéraire.

Observation: S'agissant d'une marque déposée, le maintien du balisage d'un itinéraire non conforme pourrait engager la responsabilité de la Fédération en cas d'accident.

Fait à: le:

Signature du Président du Comité départemental de la randonnée.

Avis de la Commission régionale Sentiers et Itinéraires de:

représentée par: en date du:

Favorable¹

Défavorable

Merci de motiver votre avis en complétant la rubrique ci-dessous.

Argumentaire/Commentaires (à compléter obligatoirement):

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature du Président de la Commission régionale Sentiers et Itinéraires

Nom :

Prénom :

¹ Dans la mesure du possible, privilégier la concertation entre CRSI et CDSI.